



Octobre 2019 - N° 154

Inversion confirmée des tendances démographiques en Loir-et-Cher

Bilan démographique 2019

Les estimations de population de l'Insee, qui évaluent les populations départementales et régionales à chaque 1^{er} janvier, **révèlent que le Loir-et-Cher perd des habitants pour la 5^{ème} année consécutive.**

Ce **phénomène**, qui débute doucement au cours de l'année 2014, n'est **pas encore visible dans les chiffres d'évolution de population issus du recensement de la population***.

C'est autour du début de l'année 2014 que la population départementale a atteint son **pic démographique : 333 567 habitants**. Cinq ans plus tard, au 1^{er} janvier 2019, la population retrouvait son niveau de 2010-2011 (330 727 habitants) soit une perte de près de 3 000 personnes (- 0,2 % par an en moyenne).

Pourquoi un tel retournement de situation ?

On observe en **Loir-et-Cher un faisceau de phénomènes touchant les différentes composantes de l'évolution démographique.**

D'abord, une **diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants** doublée d'un **recul de l'indice conjoncturel de fécondité** (celles qui ont l'âge d'en avoir en ont moins) qui **fait chuter le nombre de naissances**. En dix ans (2008-2018), le niveau de fécondité (ICF) retombe, faisant passer le Loir-et-Cher du 4^{ème} au 32^{ème} rang dans le classement des départements métropolitains.

Ensuite, un **vieillessement prononcé et rapide de la population** dû à la fois à la **hausse de l'espérance de vie** et à l'entrée des générations du baby-boom dans le **papy-boom**. L'**augmentation du nombre de personnes très âgées entraîne mécaniquement une hausse du nombre de décès**.

Sous l'effet conjugué de la baisse de la natalité et de la hausse de

la mortalité, on assiste à un effet ciseau : **la courbe des décès est passée au-dessus de la courbe des naissances** au cours de l'année 2014. Depuis, le **solde naturel du département est déficitaire** et cela **un peu plus chaque année**.

L'autre composante de l'évolution démographique, le **solde migratoire**, qui a **longtemps été le principal moteur de l'évolution démographique en Loir-et-Cher**, est à **l'arrêt, dans l'incapacité de compenser les pertes naturelles**.

Dans la région, **tous les départements sont touchés par l'érosion des soldes naturel et migratoire**. Désormais aucun ne se révèle réellement attractif. L'Indre-et-Loire et le Loiret sont les seuls à encore connaître un léger accroissement de population.



Mais le **solde naturel**, seule composante de l'évolution démographique **d'ores et déjà calculable à un niveau infra-départemental pour la période récente**, permet de catégoriser les différents territoires du Loir-et-Cher. Dans le **Perche**, en **Sologne** et en **Vallée du Cher**, **vieillissants**, le **déficit naturel est installé** depuis près de 30 ans ; plus tardivement en Romorantinais (milieu des années 2000). **Les territoires de l'axe ligérien, plus jeunes, résistent mieux** et gardent un **solde naturel**

positif (ou viennent juste de passer dans le négatif pour le Grand Chambord). Ce phénomène n'est pas irréversible, à l'image des **Terres du Val de Loire**, qui, sous l'influence de la dynamique loirétaine, **ont inversé la tendance** et retrouvé un excédent naturel **au début des années 2000**.

* Les évolutions de populations basées sur les chiffres du recensement doivent être calculées sur des périodes quinquennales. Or, la population 2016 (dernier millésime, paru en janvier 2019) reste inférieure à celle de 2011. La baisse de population devrait être visible dans le millésime 2018 du recensement, qui paraîtra en janvier 2021 (évolution 2013-2018 négative).

Sommaire

La population diminue en Loir-et-Cher.....	2
Le déficit naturel se creuse depuis 4 ans.....	2
Un nombre de naissances en baisse, à un rythme soutenu.....	3
Une population vieillissante, un nombre de décès en hausse.....	4

Des arrivées de population qui ne compensent plus les pertes naturelles.....	5
L'équilibre migratoire limite les pertes de population.....	6
Des évolutions du solde naturel contrastées selon les communautés de communes ou d'agglomération.....	7
Lexique.....	8

La population diminue en Loir-et-Cher

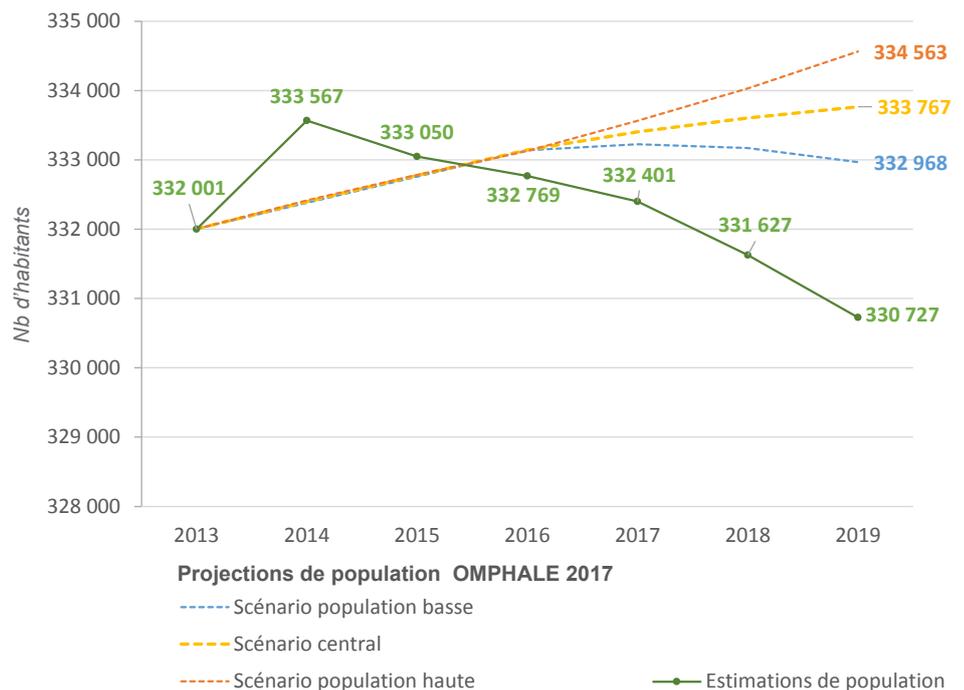
> Au 1^{er} janvier 2014, la population départementale a atteint son **pic démographique** : **333 567 habitants**. Elle décroît régulièrement depuis cette date, à un rythme plus soutenu depuis 2 ans.

> En 5 ans, le Loir-et-Cher a perdu près de **3 000 habitants**.

> Derrière cette baisse démographique se cachent d'**importants changements de tendance** intervenus dans la période très récente. En effet, les dernières projections de population (OMPHALE 2017), basées sur les tendances observées avant 2013, tablaient sur une hausse de population à l'horizon 2019, quel que soit le scénario.

> L'évolution démographique est composée de plusieurs facteurs : d'une part, le solde naturel (naissances – décès), d'autre part, le solde migratoire (entrées – sorties du territoire).

Comparaison des estimations de population et des projections Omphale département du Loir-et-Cher

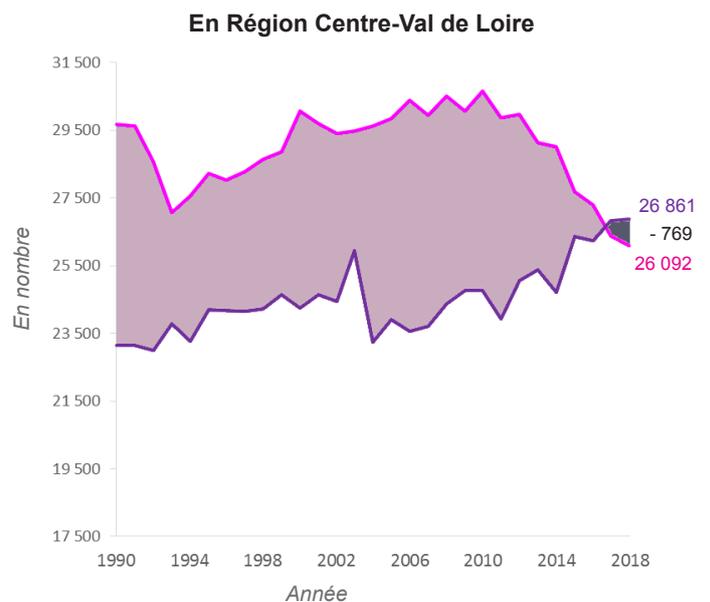
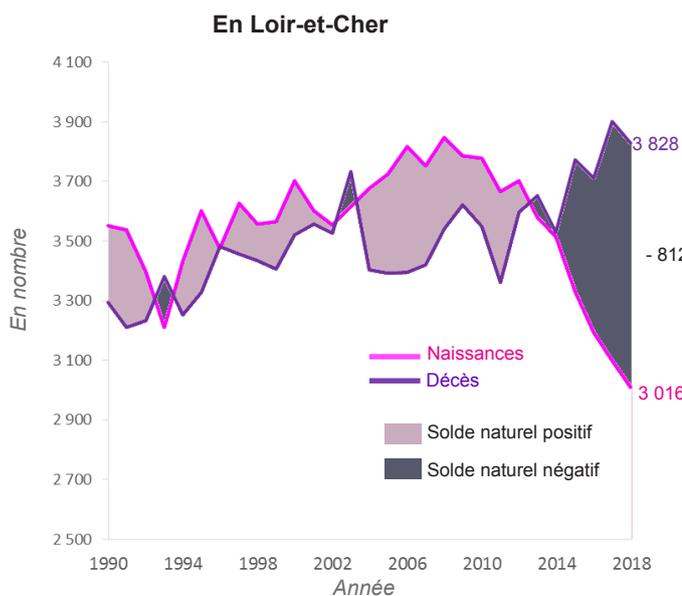


L'évolution de la population d'un territoire dans le temps résulte de l'interaction entre trois composantes démographiques : les naissances, les décès et les migrations. Le modèle Omphale 2017 propose une modélisation de ces composantes à partir de l'observation récente des comportements démographiques.

Sources : Insee, Projections OMPHALE 2017 et Estimations de population (données provisoires pour 2017, 2018 et 2019)

Le déficit naturel se creuse depuis 4 ans

Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel depuis 1990



Source : Insee, Etat Civil

> En Loir-et-Cher, le **solde naturel**, sans être très élevé, est resté **globalement positif entre 1990 et 2013**. A cette date, le **nombre des décès, en hausse, a dépassé celui des naissances (lui même affecté par une forte baisse)**. Depuis, l'écart se creuse et le **déficit naturel est chaque année plus important** (- 812 en 2018).

> La région Centre-Val de Loire, pour la première fois en 2018, subit le même phénomène : son solde naturel est devenu légèrement déficitaire.

> La France métropolitaine, bien qu'également soumise à une baisse des naissances couplée à une hausse des décès, garde un solde naturel excédentaire, mais celui-ci s'amenuise depuis quelques années.

Un nombre de naissances en baisse, à un rythme soutenu

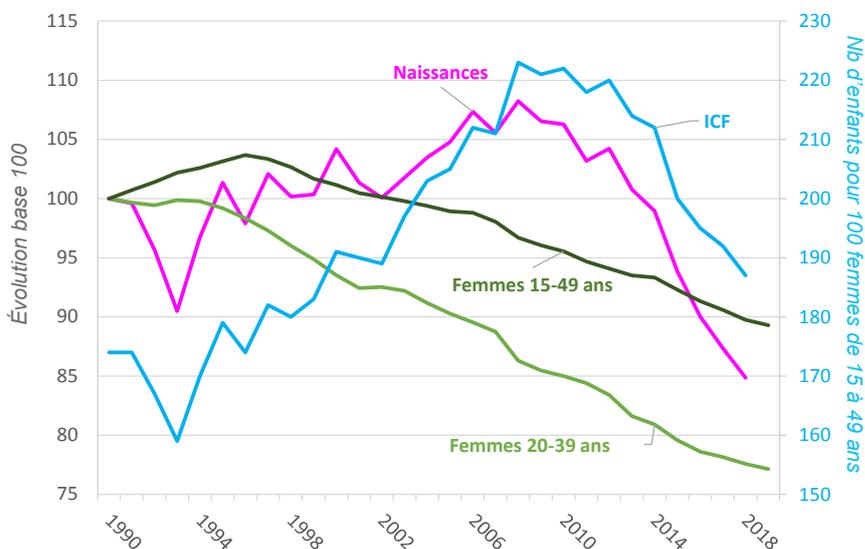
> Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et du nombre moyen d'enfants par femme.

> En Loir-et-Cher, la population des mères potentielles décroît dès la fin des années 1990. Ce phénomène est cependant largement compensé par une hausse soutenue (période 1994-2008), du nombre moyen d'enfants par femme (ICF). En Loir-et-Cher, cette hausse a concerné les femmes à tous les âges, permettant à l'ICF d'atteindre un niveau particulièrement élevé (autour de 220 enfants pour 100 femmes) : largement supérieur à ceux de la région et de métropole. Il est, de surcroît, resté à son plus haut niveau pendant 5 ans.

> Par conséquent, de 2004 à 2012 le nombre de naissances a été très élevé (3 750 par an en moyenne). Mais dès 2013, la fécondité décroche : l'ICF est en berne, le nombre de naissances chute très rapidement (- 19 % en 6 ans).

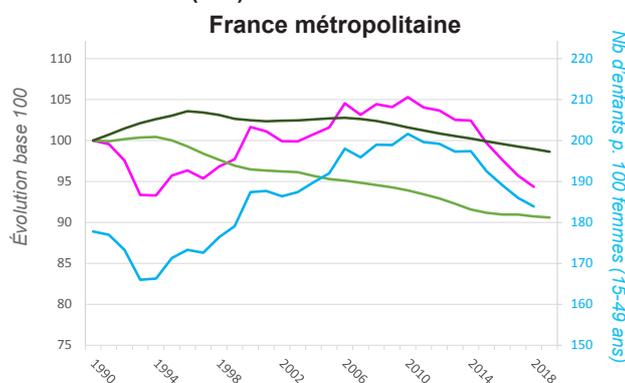
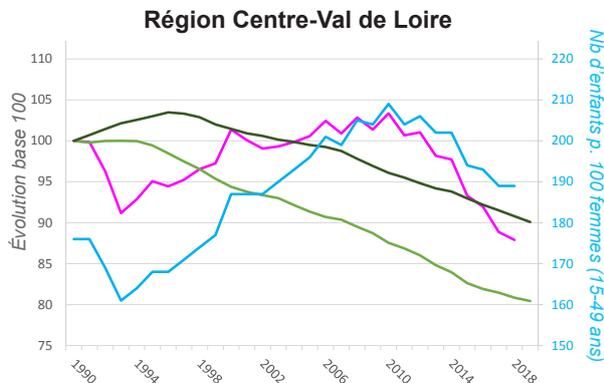
> 3 016 naissances seulement ont été domiciliées en Loir-et-Cher en 2018.

Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et du nombre de naissances (base 100 en 1990) et évolution de l'Indice conjoncturel de fécondité (ICF) en Loir-et-Cher



Sources : Insee, Etat Civil et estimations de population données provisoires de 2016 à 2018 pour l'ICF - de 2017 à 2019 pour les populations féminines

Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et du nombre de naissances (base 100 en 1990) Évolution de l'Indice conjoncturel de fécondité (ICF)

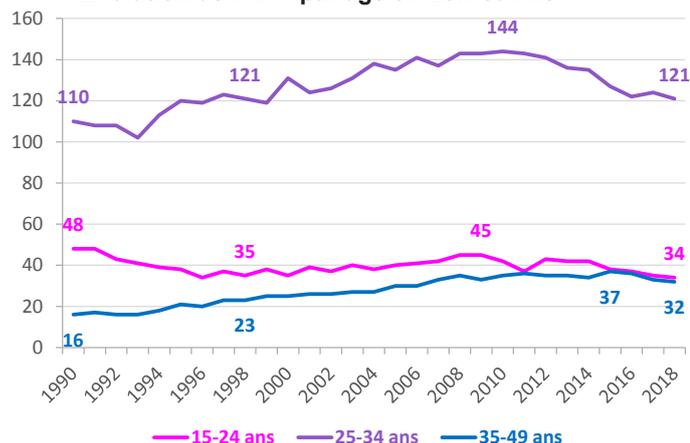


Sources : Insee, Etat Civil et estimations de population données provisoires de 2016 à 2018 pour l'ICF - de 2017 à 2019 pour les populations féminines

> En France métropolitaine, comme en région, la fécondité des femmes de 35 ans et plus a augmenté régulièrement jusqu'à dépasser celle des jeunes femmes de moins de 25 ans (en baisse depuis 2012-2013). Ces naissances plus tardives s'expliquent entre autre par l'allongement des études et la multiplication des familles recomposées.

> Cet effet ciseau n'a pas eu lieu en Loir-et-Cher. La hausse de fécondité chez les 35 ans et plus a marqué un coup d'arrêt dès 2016 et recule même légèrement ensuite. Depuis, la fécondité suit la même tendance à la baisse, à tous les âges.

Évolution de l'ICF* par âge en Loir-et-Cher



Sources : Insee, Etat Civil et estimations de population données provisoires de 2016 à 2018

Une population vieillissante, un nombre de décès en hausse

> En trente ans, la structure par âge de la population a fortement évolué. Alors que les **baby-boomers** avaient entre 15 et 45 ans en 1990, ils ont aujourd'hui passé la barre des 45 ans et sont entrés, pour une partie d'entre eux, dans la classe d'âge des seniors (plus de 65 ans) : **c'est le début du papy-boom.**

> La **population** du département est **vieillissante**. Le **nombre de seniors** (65 ans et plus) est en **forte augmentation** : **+ 27 800 par rapport à 1990** (soit 52 % de plus). La **hausse** est **encore plus rapide aux âges très avancés** : **+ 11 100 habitants de 80 ans et plus** (+ 71 %). Le **poids des seniors** (24,7 % de la population en 2018 contre 17,6 % en 1990) est d'autant plus **important** que le département compte **beaucoup moins de jeunes** (moins de 30 ans) **qu'en 1990** (**18 200 de moins** soit une baisse de 15 %).

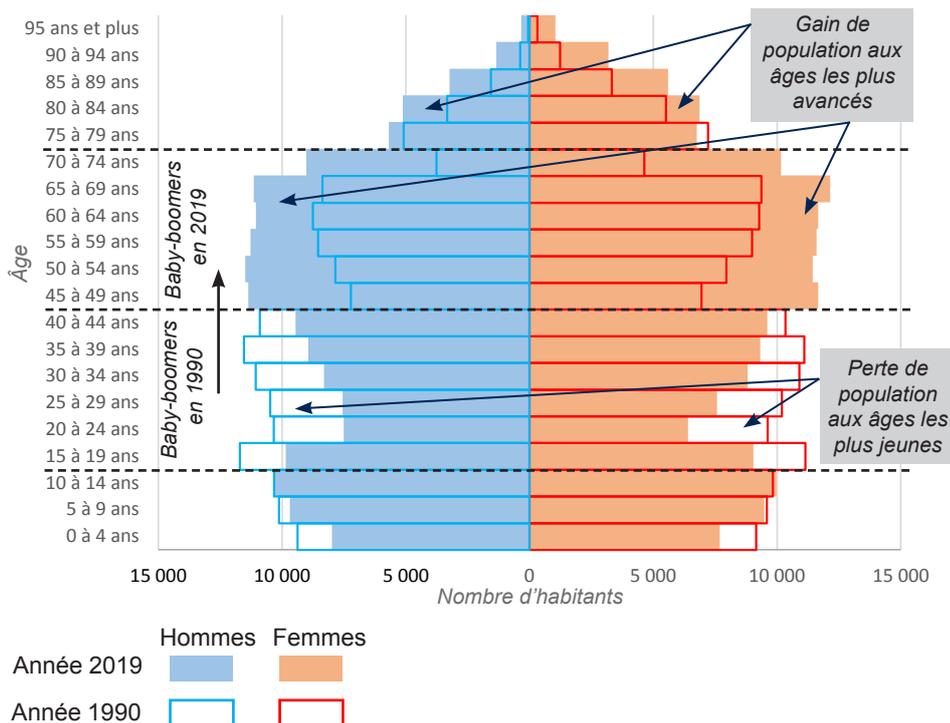
> **Les jeunes adultes** (15-29 ans), nés 15 ans après la fin du baby-boom, sont davantage enclins à quitter le Loir-et-Cher pour poursuivre leurs études ou trouver un premier emploi. Leur classe d'âge est donc **plus sévèrement touchée par cette érosion** : en 2018, ils ne représentent plus que **14,5 % de la population totale contre 20,7 % en 1990**. La classe des **moins de 15 ans** a profité de l'embellie de la fécondité et **limite les pertes** (passant de 19,0 à 16,7 % de la population) ; la **baisse de la natalité** qui court **depuis 5 ans** est toutefois **déjà visible sur la pyramide des âges** (déficit pour les moins de 5 ans par rapport à 1990).

> **Malgré la progression de l'espérance de vie** (de 82,1 à 85,2 ans pour les femmes, et de 73,5 à 78,7 ans pour les hommes entre 1990 et 2018), le **nombre de décès** est **à son plus haut niveau** en Loir-et-Cher (jusqu'à 3 899 en 2017), les personnes très âgées (80 ans ou plus) étant beaucoup plus nombreuses.

> En 2017 et 2018 le **taux brut de mortalité est très élevé** (11,7 décès pour 1 000 habitants), se situant entre les taux de 1983 (11,8) et 2003 (11,6), deux années de canicule historique. Il y a bien eu une grippe lors de l'hiver 2017-2018 et un épisode caniculaire en 2018 ayant entraîné une surmortalité, mais c'est principalement la structure de la population qui en est la cause.

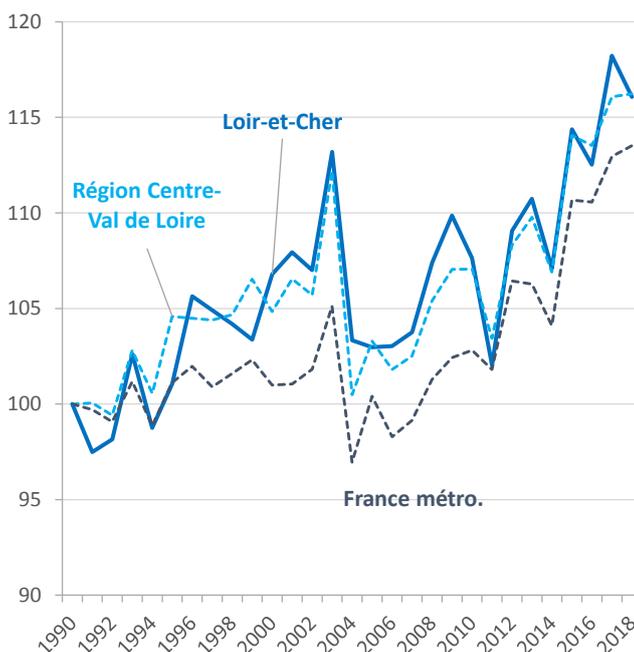
> La **situation du département** est toutefois **proche de celle de la région**, au regard de l'**évolution du nombre de décès** depuis 30 ans.

Pyramide des âges du Loir-et-Cher comparée 1990-2019



Source : Insee, Estimations de population

Évolution du nombre de décès (base 100) entre 1990 et 2018 en Loir-et-Cher, Région et France métropolitaine



Source : Insee, Etat Civil

Des arrivées de population qui ne compensent plus les pertes naturelles

> Le Loir-et-Cher est longtemps resté attractif, notamment au début des années 2000 (+ 1 300 habitants en moyenne par an de 1999 à 2005 à la faveur des échanges migratoires), ainsi qu'en 2009 et 2013.

> Cet apport migratoire constituait alors l'essentiel de la croissance démographique, compensant la faible dynamique naturelle. Ce n'est plus le cas depuis 2014.

> Alors que le solde naturel est chaque année davantage déficitaire, la tendance est clairement à l'arrêt, voire au déficit de l'apport migratoire.

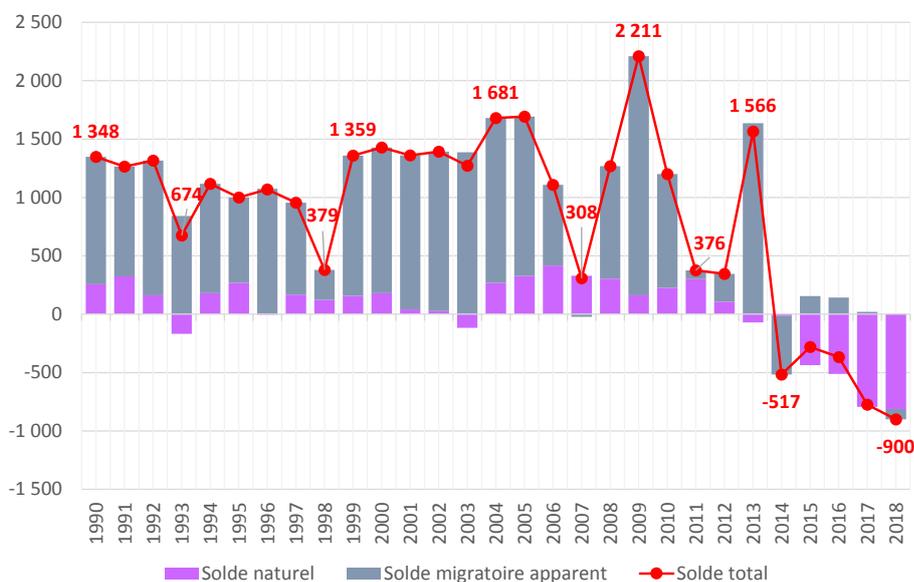
Aucun des départements limitrophes réellement attractif

> Tous les départements limitrophes subissent une baisse de leur soldes naturel et migratoire sur les dernières périodes.

> Le solde naturel reste positif pour ceux jouxtant la région parisienne (Eure-et-Loir et Loiret) et l'Indre-et-Loire, mais l'attractivité des territoires est au point mort partout.

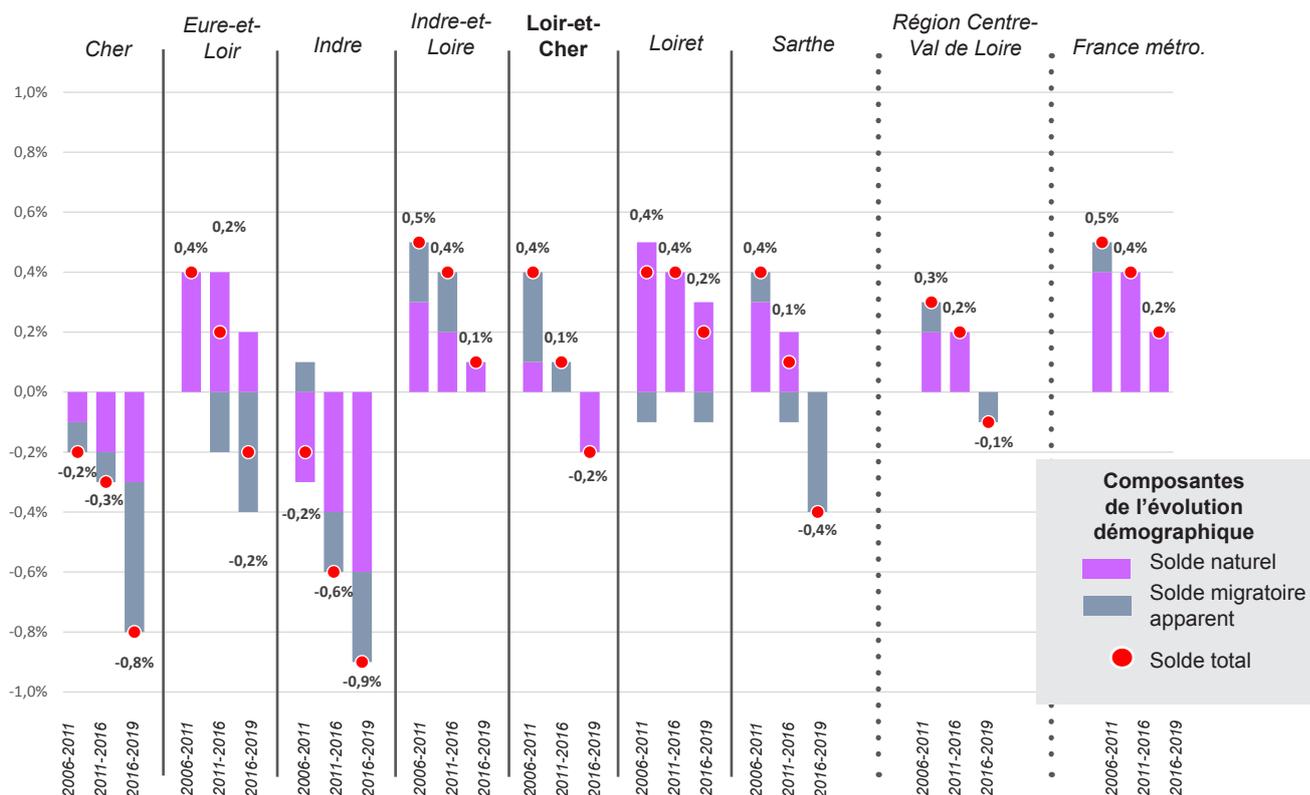
> Au sein de la région, seuls l'Indre-et-Loire et le Loiret gagnent encore des habitants.

Évolution des soldes naturel, migratoire apparent et total en Loir-et-Cher, de 1990 à 2018



Source : Insee, Etat Civil - Estimations de population

Évolution des soldes naturel, migratoire apparent et total en Loir-et-Cher, dans les départements limitrophes, en région et France métropolitaine périodes 2006-2011, 2011-2016 et 2016-2019



L'équilibre migratoire limite les pertes de population

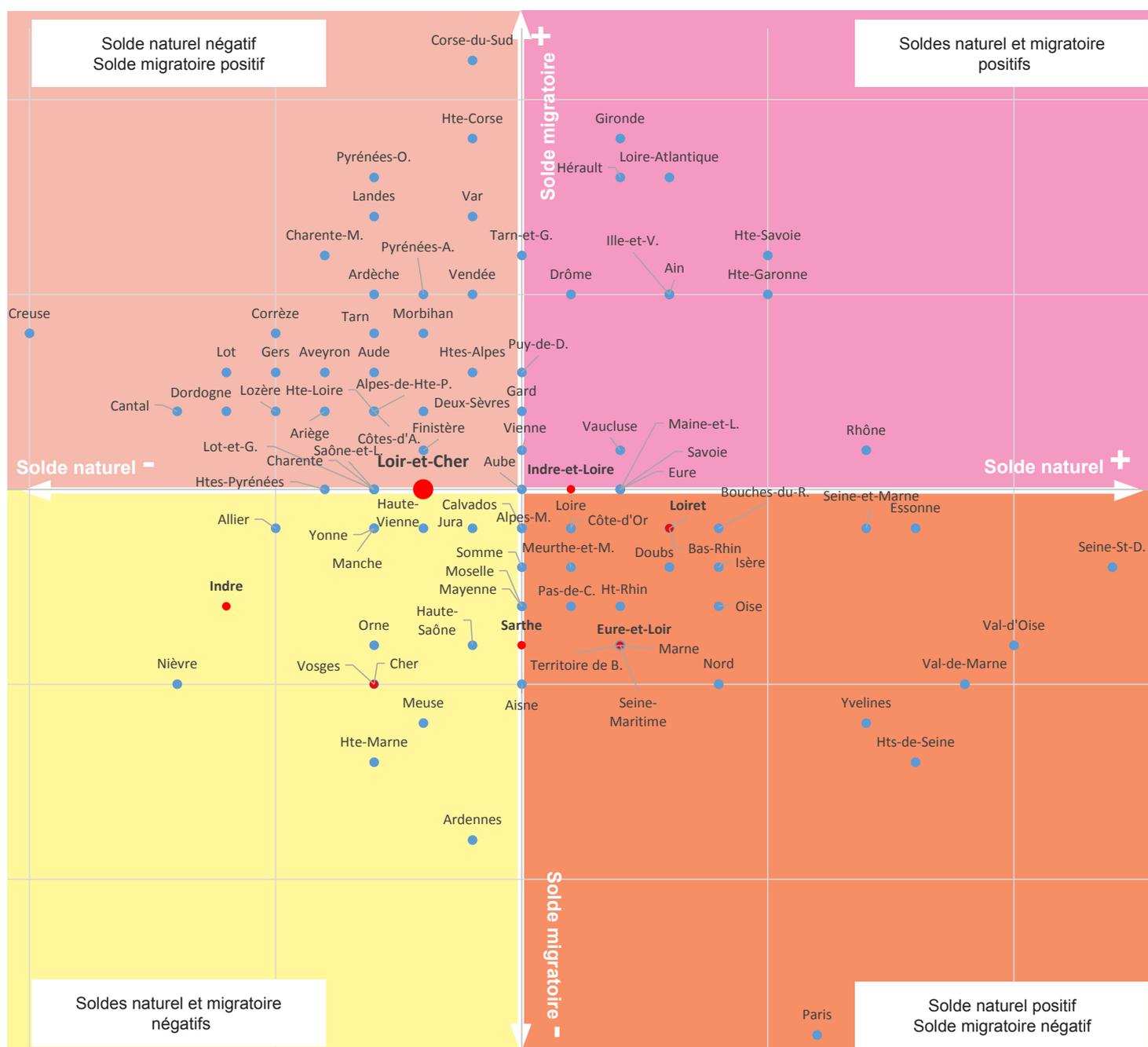
> Au niveau national, le **Loir-et-Cher** se situe au **62^{ème} rang** des départements métropolitains concernant l'**évolution de sa population** (à un niveau équivalent à l'Eure-et-Loir). Les mouvements migratoires, encore équilibrés, limitent la perte de population.

> **Aucun des départements limitrophes ne se révèle réellement attractif.**

> **Le Loiret et l'Indre-et-Loire**, qui conservent encore une certaine vitalité démographique, se situent **dans la moitié supérieure du classement** (34^{ème} et 39^{ème} rangs).

> **Le Cher et surtout l'Indre**, qui cumulent **déficits naturel et migratoire**, tiennent le **bas du classement** (89^{ème} et 93^{ème} rangs de l'évolution démographique départementale en métropole) . Ils enregistrent une perte annuelle moyenne de population proche de 1 %.

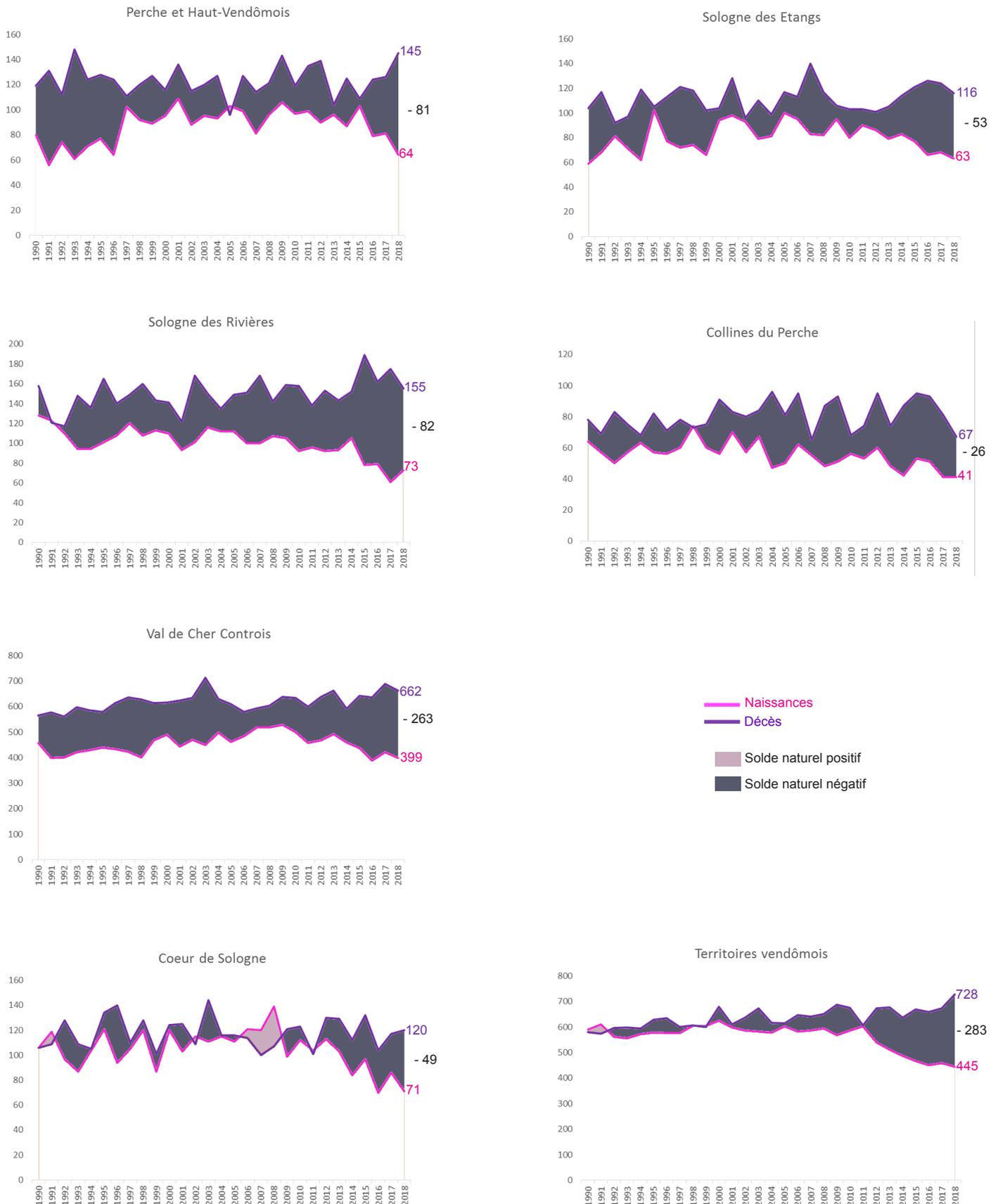
Composantes de l'évolution démographique des départements de France métropolitaine période 2016-2019



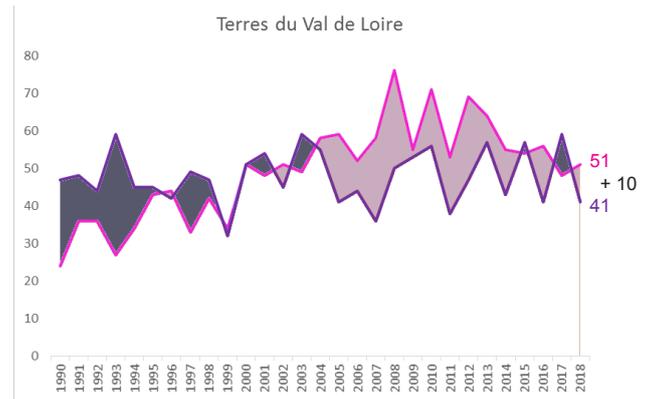
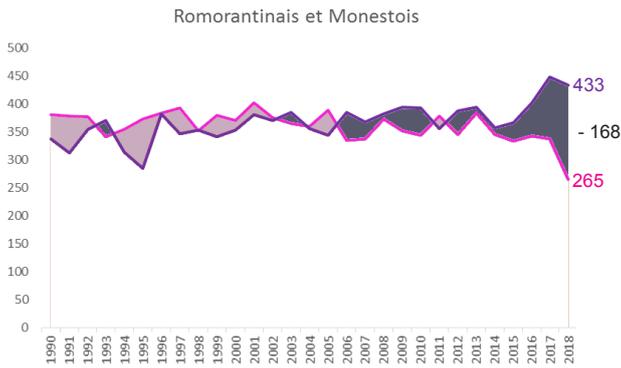
Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2018)

Des évolutions du solde naturel contrastées selon les communautés de communes ou d'agglomération

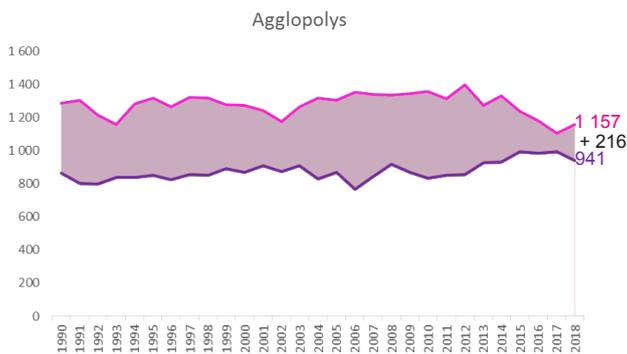
Le Perche, la Sologne et la Vallée du Cher : un déficit naturel installé



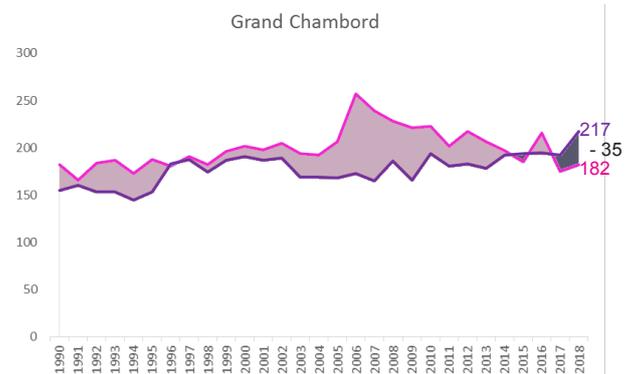
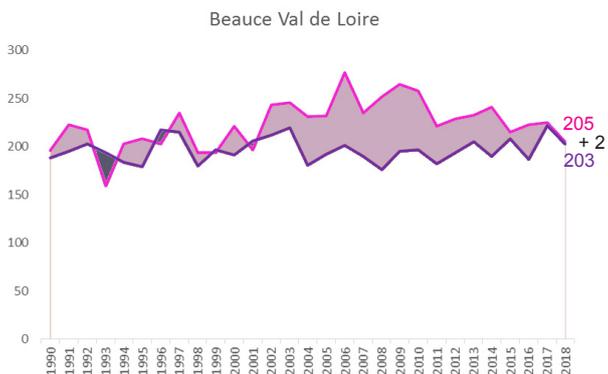
Inversion de tendance au milieu des années 2000 en Romorantinais et Terres du Val de Loire



Les territoires de l'axe ligérien, plus jeunes, résistent mieux



— Naissances
— Décès
■ Solde naturel positif
■ Solde naturel négatif



Lexique

L'**indice conjoncturel de fécondité (ICF)** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Il se mesure en nombre d'enfants pour 100 femmes âgées de 15 à 49 ans.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. S'il est positif, on parle d'excédent naturel, s'il est négatif, on parle de déficit naturel.
ex : $SNAT_{2018} = (NAIS_{2018} - DEC_{2018})$

Solde migratoire apparent : estimation de la différence entre les entrées et les sorties du territoire, à partir de l'écart entre la variation de population et le solde naturel. S'il est positif, on parle d'excédent migratoire, s'il est négatif, on parle de déficit migratoire.
ex : $SMIG_{2018} = (Pop_{2019} - Pop_{2018}) - (NAIS_{2018} - DEC_{2018})$

Le « **Baby boom** » (« pic de la natalité » en français) est une augmentation importante de la natalité dans les pays occidentaux, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette période s'étend de 1945 jusqu'à 1973 en France. Les enfants nés durant cette période sont appelés des « **baby boomers** ».

Entre 2000 et 2025, les **baby-boomers** qui partent massivement à la retraite créent un nouvel effet socio-économique d'envergure : le « **Papy-boom** ». Accentué par l'allongement de l'espérance de vie combiné à la baisse du taux de natalité, ce phénomène engendre un vieillissement démographique important.

L'**espérance de vie** à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Le **taux brut de mortalité** est le rapport entre le nombre de décès survenus dans une population durant une année et l'effectif de la population au milieu de l'année.



Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher
 Directeur de la publication : Jean-Luc BROUTIN - Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159
 Tirage : publication électronique - Crédit Photos : Observatoire de l'Economie et des Territoires
 Observatoire de l'Economie et des Territoires - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
 Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com

